

LETTRE AIGLON contre l'inflation

quelques années seulement, l'inflation était réservé aux éco-
Le bon peuple, lui, savait à
qu'il signifiait. Tout au plus,
es plus âgés se souvenaient
l'ameuse inflation allemande
es 20, ou les bons élèves
s en mémoire la faillite re-
entraînée par l'usage abu-
blanche à billets de M. Law.
d'hui chacun, même s'il
prend pas parfaitement le
e, est à même de parler sa-
de l'inflation parce qu'il la
s les jours, parce que tout
aussi bien le sucre que les
laine que les taxes postales,
décis que les billets de che-
r. Il n'y a que les économies
uent, en valeur réelle sinon
apparente, les taux d'inté-
efflant à suivre la déprécia-
monnaie.

vient d'effectuer un son-
dation à la demande d'une
anque suisse. 38,2% des
interrogés ont mis l'infla-
remier rang de leurs préoc-
Les femmes y sont plus
encore que les hommes.
% d'entre elles, l'inflation
blème No 1 tandis qu'il ne
pour 35,5% des hommes.
paraît le plus intéressant
résultats de ce sondage, ce
remèdes proposés pour lut-
l'inflation. 72% des gens
souhaitent un renforce-
contrôle des prix (68% en
émanique, 81% en Suisse
48% préconisent des me-
onomie plus rigoureuses des
publics, 47% un renforce-
restrictions de crédit, 46%
acement du contrôle de la
on, 38% des efforts accrus
naires sociaux pour freiner
lications salariales.

ons ces mesures une à une.
de des prix tel qu'il fut pra-
l'équipe de M. Schürmann
inopérante jusqu'ici, les aug-

mentations ayant quasi toutes été ju-
gées justifiées et, en conséquence, ac-
cordées. Faudra-t-il en arriver non
plus à contrôler mais à bloquer les
prix ? Le commerce et l'industrie qui
feraient les frais de l'opération s'in-
surgeraient avec une belle vigueur
contre cette mesure.

Des efforts d'économie entrepris
jusqu'ici par les pouvoirs publics, on
peut dire qu'ils ont consisté à dépla-
cer les dépenses plus qu'à les réduire
mais est-ce la faute des gouvernants,
ou celle des gouvernés qui demandent
sans cesse davantage à l'Etat ? Ré-
duire les dépenses signifierait, par
exemple, supprimer les subventions.
Qui est prêt à l'accepter ?

Les restrictions de crédit sont ap-
pliquées avec une telle rigueur
qu'elles entravent déjà aussi bien l'é-
conomie privée que les projets des
collectivités publiques. Un renforce-
ment de ces mesures pourrait entraî-
ner une stérilisation dangereuse est-
ment les milieux concernés.

Le contrôle de la construction a eu
un tel effet (12 à 20% de diminution
selon les sources durant le premier
trimestre 1974) que le Conseil fédéral
s'est vu obligé, récemment, de l'as-
souplir. Il ne fallait pas que les mi-
lieux de la construction soient les
seuls à faire les frais de la lutte anti-
inflationniste.

Quant aux revendications salaria-
les, il semble qu'elles aient, jusqu'à
maintenant, été jugées justifiées, com-
me l'augmentation des prix et satisfai-
tes, au moins en grande partie.
Faudra-t-il bloquer les salaires et
faire supporter aux salariés l'opéra-
tion anti-inflation ? Les syndicats
s'en défendent comme de beaux dia-
bles, arguant du fait que les salaires
ne font que s'adapter, et avec retard,
à l'évolution du coût de la vie !

En bref, tout le monde est d'accord
pour lutter contre l'inflation mais à
une condition : c'est que le Conseil
fédéral se débrouille pour faire lutter
les autres.
Raymonde Jaggi

LETTRE : LA GRANDE MAJORITÉ DES CAMPEURS SONT DES HOLLANDAIS

pas situé au bord de la
site ou moyenne montagne,
au bord du lac, et pour-
tant est plein à craquer du
let jusqu'à la fin d'août.
t bien il semble que la si-
phique d'Aigle y soit pour

cette ville, il est très facile
rtains régions de Suisse,
France. Alors Aigle repré-
de départ idéal pour des
de faire plus ample con-
c les pays mentionnés. Il
le camping aiglon engage,
mabilité de ses gérants, à
es jours entre ses murs
re. Il est, au dire de cer-
s, l'un des plus propres

r que nous y avons fait ne
as d'infirmer cette phrase,
e la confirmer. On com-
e choix des touristes qui
gle plusieurs semaines, à
la montagne, des sites con-
piscine qui n'est pas à né-

majorité (90%) de ces visi-
Hollandais. Et, au milieu
ie batave, quelques Suis-
Français montrent le bout
Bien d'autres nations sont
aussi représentées à Aigle
ristes, nous ne les nom-
otes. C'est d'ailleurs pour
gérants du camping, M. et
parlent plusieurs langues
à loisir répéter pendant
sont bien contents, ces
ants, de retrouver chaque
ages qu'ils connaissent de-
s : ceux des gens qui ont
vacances à Aigle, et qui

y reviennent régulièrement. Des gens qui,
selon leurs propres dires, n'ont que peu
de contacts avec la population aiglonne.
On achète son pain, son fromage et son
lait, mais on ne raconte pas sa vie à qui
veut l'entendre. Par contre, entre
campeurs, l'ambiance est souvent au
beau fixe. Un symbole : un Hollandais,

un Suisse et un Français qui jouent aux
boules ensemble...

Et, ensemble, ils goûtent le charme
d'un camping qui abrite 100 tentes ou
caravanes, qui elles-mêmes servent de
couvert à des visiteurs qui découvrent à
chaque heure quelque chose de nouveau,
ici ou ailleurs...
P.-L. D.



Des caravanes, beaucoup de caravanes. Et un écriteau de limitation de vitesse qui traduit bien le calme qui règne dans ce camping. (photo EV-pld)

L'EST VAUDOIS

50 ct. No 165 Mercredi 17 juillet 1974

JOURNAL DE MONTREUX
FEUILLE D'AVIS D'AIGLE ET
COURRIER DE LEYSIN REUNIS

Quotidien des Alpes vaudoises, de la Plaine du Rhône et de la Riviera lémanique

Grande première à Montreux en août Les Semaines du cinéma américain d'avant-garde

Grande première européenne au mois d'août à Montreux : « Les Semaines du cinéma américain d'avant-garde. Durant trois semaines, le public qui fréquentera la maison des congrès découvrira les nouvelles tendances du cinéma d'outre-Atlantique, en visionnant des films d'un genre très particulier, très éloigné de tout ce que l'on peut voir habituellement sur les écrans. Cette manifestation culturelle d'un genre particulier a été évoquée plus précisément hier, à l'occasion d'une conférence de presse qui s'est déroulée entre Montreux et Les Avants, dans le wagon-bar-salon du MOB.

On se souvient sans doute de l'exposition de sculptures contemporaines organisée sur les quais de Montreux voici quelques années. Or, c'est la galerie lausannoise Impact qui était à l'origine de cette exposition et qui, la première, a émis l'idée d'un Festival de cinéma d'avant-garde. Reprise à son compte par l'Office du tourisme de Montreux, cette idée a mûri et entre désormais dans sa phase concrète.

telle opération ? Tout d'abord parce que tourisme et culture ne sont pas antinomiques, comme quelques sectaires affectent de le croire. Ensuite, parce que l'Office du tourisme montreusien s'est toujours efforcé de ne pas suivre les voies tracées par d'autres, de créer du neuf (concerts pop, Rose d'or, Festival de jazz, etc.). Ces premières Semaines du cinéma américain d'avant-garde n'ont eu de précédent qu'aux Etats-Unis ; elles devraient dès lors rencontrer un écho favorable sur le Vieux Continent, principalement auprès de la clientèle spécialisée (cinémathèques, critiques, ciné-clubs, étudiants, etc.) et faire ainsi parler une fois de plus de la station.

existant aux Etats-Unis, notamment dans les Universités, les collèges, les musées. Depuis une année ou deux, quelques réalisateurs entrent cependant dans le circuit traditionnel, la notoriété de gens tels que Jonas Mekas ou Andy Warhol aidant.

Un cinéma que l'on dira enfin marginal, tant sur le plan de la conception que de la distribution ; un cinéma important, puisqu'il est l'un des véhicules préférés des artistes d'aujourd'hui — il a par exemple des liens très étroits avec d'autres formes d'art, telles que la poésie, la chorégraphie et la peinture.

CINQ RÉALISATEURS CÉLÈBRES SERONT PRÉSENTS

Les premières Semaines du cinéma américain d'avant-garde se dérouleront du 3 au 24 août, à raison de deux séances par jour. Les films présentés seront très divers : tant par leur genre (politique, abstraction, reportage, animation) que par leur longueur (de 4 minutes à près de 2 heures).

L'événement constitué par ce festival sera rehaussé encore par la présence de cinq réalisateurs qui figurent parmi les pionniers de cette nouvelle tendance de l'art contemporain : Michael Snow, Jonas Mekas, Robert Breer, Peter Kubelka et Ernie Gehr.

Ces metteurs en scène participeront à des débats animés par la grande organisatrice de ces Semaines, Mme Annette Michelson, une Américaine (qui possède admirablement la langue française) qui s'impose comme la meilleure spécialiste au monde de ce nouveau cinéma : elle est à la fois directrice de la revue Artforum, conservatrice d'une cinémathèque et professeur de cinéma à l'Université de New York. Elle a organisé une manifestation semblable au Guggenheim Museum en 1972.

Ce panorama du nouveau cinéma américain attirera donc les spécialistes des quatre coins de l'Europe. Il faut espérer en outre qu'il mettra en contact direct une nouvelle catégorie de spectateurs (pourquoi pas vous?...) et une forme d'art contemporain.

P. A. LUGINBUHL

UN ART QUI REFUSE LES ÉTIQUETTES COMMODES

Les auteurs dont les œuvres seront présentées à la maison des congrès refusent toute étiquette et n'aiment donc pas être enfermés dans une définition restrictive. Aux dires des spécialistes, ils sont en tous les cas au centre de l'art contemporain. Ils sont donc d'avant-garde, car leurs films sont foncièrement originaux, nouveaux quant à la forme et quant au fond. Il est certain que tous les spectateurs seront déçus, surpris, choqués même par ce qu'ils verront.

Le cinéma en question est également indépendant, en ce sens qu'il est le fruit d'une rupture marquée avec l'industrie de type hollywoodienne et sa diffusion commerciale. Les films que l'on verra à Montreux ont été pendant plusieurs années diffusés uniquement par le truchement du vaste réseau parallèle 16 mm

Attention aux plages italiennes interdites!

Il y a quelques jours, le « Corriere della Sera » de Turin a publié un article, dans lequel il mettait en garde les baigneurs de la région « Cinque Terre » près de La Spezia, de Vernazza, Manarola et Riomaggiore. Sur toutes les plages de ces localités la baignade est interdite depuis le début du mois.

Les contrevenants sont passibles d'amendes allant de 20 à 80 000 lire (environ 100 à 400 francs), de trois mois de prison et de l'inscription au casier judiciaire. L'interdiction de baignade a été décrétée, des spécialistes ayant trouvé des microbes et bactéries à un taux largement au-dessus du seuil de tolérance.

quement au bord de l'asphyxie. C'est pourquoi une campagne a été ouverte exigeant la construction immédiate d'usines d'épuration des eaux usagées.

Pratiquement de Gènes à la Toscane, la mer est interdite à l'homme. Le spectre du choléra — qui a hanté la botte italienne l'année dernière — est encore bien vivant dans la mémoire de tout un chacun !

Rappelons à tous les vacanciers qu'il est recommandable de se renseigner — auprès des agences de voyage et de tourisme ou du TCS — avant de partir sur ces plages italiennes.

Bonnes vacances malgré tout !

Confuse à Chypre Echypriote Grecque Nouvelles Positions

Le porte-parole de l'ONU a également refusé de préciser si les observateurs de l'ONU envoyaient des rapports sur ces incidents et s'ils signalaient des violations de cessez-le-feu par l'une ou l'autre partie.

MÉDICAMENTS

En ce qui concerne les convois de vivres et de médicaments, M. Stajduhar a annoncé que des camions avaient quitté Nicosie pour la région de Kyrenia et pour certains points de rassemblement de Chypriotes turcs dans les secteurs grecs de l'île.

« Les camions formant ces convois n'appartiennent pas aux forces de pacification des Nations Unies à Chypre mais sont pilotés par des civils de l'UNIFICYP », a précisé le porte-parole.

M. Stajduhar a d'autre part indiqué que les Nations Unies ont attiré l'attention des deux camps sur les nombreuses plaintes concernant des pillages de propriétés abandonnées signalées à l'UNIFICYP. (ats-afp)

Chasse à l'homme en Grande-Bretagne

Une vaste opération de recherches a été lancée hier après-midi dans le Cheshire au sud de Manchester, pour retrouver un policier mystérieusement enlevé à bord de sa propre voiture par un inconnu armé d'un revolver.

L'incident a éclaté à la gare de Congleton, où un jeune homme que deux policiers voulaient arrêter se précipita sous la menace d'une arme vers des voitures à remonter dans leur voiture de patrouille. Il s'assit derrière eux et leur ordonna de démarrer. L'un des policiers est parvenu à sauter en marche et un peu plus tard les enquêteurs ont retrouvé la voiture de patrouille abandonnée. Selon certains témoignages, l'inconnu et son otage seraient repartis à bord d'une camionnette.

Des policiers armés et plusieurs hélicoptères participent à la chasse à l'homme. (ats-afp)

LE ET LA MUNICIPALITÉ D'OLLON

accès, survenu le 1er août après une crise

Raymond FAVRE

la section de police

du crématoire, le lundi 5 août à 15 h.

Ollon, août 1974.

Les autorités communales.

LE CORPS DE POLICE D'OLLON

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Raymond FAVRE

municipal de police

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

LA COMMISSION DU FEU, L'ÉTAT-MAJOR, LES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS, SAPEURS-POMPIERS DE LA COMMUNE D'OLLON

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur

J.A. 1920 Montreux

ÉVÈNEMENT : LES PREMIÈRES SEMAINES DU CINÉMA AMÉRICAIN D'AVANT-GARDE COMMENCENT AUJOURD'HUI, A MONTREUX

La chaleur incite certes à la paresse. Mais si vous avez ne serait-ce que quelques grammes de curiosité intellectuelle, vous ne manquerez pas l'événement !

Montreux s'est toujours efforcé d'innover. Après avoir lancé avec le succès que l'on sait des manifestations telles que la Rose d'or, le Festival de jazz ou les concerts de musique pop, l'Office du tourisme organise les Ires Semaines du cinéma américain d'avant-garde.

En trois semaines, le public qui fréquentera la maison des congrès pourra se familiariser avec un art inhabituel, un cinéma qui est en rupture avouée avec ce que l'on voit communément sur les écrans du monde entier. C'est la première fois qu'un panorama aussi complet des tendances du nouveau cinéma américain sera présenté en Europe ; ce

festival devrait donc susciter l'intérêt de tous les spécialistes, critiques, auteurs, producteurs, universitaires, etc.

Mais les séances sont publiques, aussi peut-on espérer qu'elles seront également fréquentées par tous ceux qui dans la région s'intéressent à l'art contemporain et qui aiment parfois être désorientés, voir quelque chose d'« autre », de « différent ».

Les Semaines du cinéma américain d'avant-garde débutent aujourd'hui. A 17 heures, trois films du Canadien Snow; à 21 heures, six œuvres de l'Américain Brakhage, pionnier du genre; demain à 17 heures, Frampton, et, à 21 heures, Sharits.

Un événement à ne pas manquer et que nous traiterons souvent dans ces colonnes.

P. A. L.

Deux professeurs de Montreux et La Tour sont honorés par le Gouvernement vaudois

Dans sa séance du 24 juillet, le Conseil d'Etat a honoré deux personnes originaires de notre région. Il a conféré à M. Georges Panchaud, professeur, le titre de professeur honoraire, et à M. Pierre Desbaillets, docteur, celui de professeur associé.

Né à La Tour-de-Peilz en 1908, le professeur Panchaud fait ses études secondaires à Vevey, puis fréquente le Technicum de Berthoud, dont il obtient le diplôme. Il travaille durant quelques années au service d'une entreprise mais le goût de l'enseignement l'incite néanmoins à changer d'orientation et à s'y préparer en entreprenant des études de lettres à l'Université de Lausanne, où il obtient sa licence en 1936 (histoire et langues modernes). Il complète ultérieurement sa formation aux Universités de Bonn et d'Oxford.

En 1952 enfin, il soutient à Lausanne une thèse consacrée aux « écoles vaudoises à la fin du régime bernois ». Maître en 1941 au Collège d'Aigle, il est nommé en 1944 à la tête de l'Ecole supérieure de jeunes filles à Lausanne (transformée en collège secondaire mixte en 1956); il dirige ce nouvel établissement jusqu'en 1958, date à laquelle il est nommé professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne, où il succède au professeur Louis Meylan. Parallèlement, il participe à la création du séminaire pédagogique de l'enseignement secon-

daire, dont il assume la direction jusqu'en 1970.

Le professeur Panchaud a déployé une activité pédagogique considérable à l'échelle nationale et internationale. Il a été appelé à faire partie de nombreuses commissions — notamment de la commission suisse pour l'Unesco — et a été chargé de diverses missions en Suisse et à l'étranger.

Le Dr P. Desbaillets est né à Montreux en 1919. Il effectue ses études de médecine à Lausanne où il obtient son diplôme fédéral en 1943. C'est en 1947 que le Dr Pierre Desbaillets fait son doctorat.

Après plusieurs stages effectués dans divers hôpitaux, cliniques et services comme assistant, le Dr Pierre Desbaillets devient chef de clinique au 2e Service de médecine de l'Hôpital cantonal de Lausanne, du 1er décembre 1952 au 31 mars 1957 (professeur A. Vannotti).

Un stage de deux mois à Londres dans un service de cardiologie élargit ses connaissances et c'est en 1957 qu'il s'installe à Lausanne comme spécialiste FMH en médecine interne-cœur. Cette même année, il est assistant spécial chargé des questions de cardiologie à la clinique chirurgicale et à la Clinique infantile de Lausanne.

Le Dr Pierre Desbaillets est l'auteur de nombreux travaux scientifiques, en particulier d'un remarquable travail d'habilitation intitulé « la téralogie de Fallot » qui lui a valu d'être nommé privat-docent à la Faculté de médecine de Lausanne en 1963.

Message religieux

Quelque chose est en train de changer

En ce dernier quart de siècle finissant, on vient enfin de rompre avec l'illusion optimiste des XVIIIe et XIXe siècles qui nourrissait un espoir naïf dans le progrès infini de l'homme-prométhée.

Et effet, même le savant aujourd'hui est modeste: le biologiste Jean Rostand vous dira le plus souvent qu'il ne sait pas et qu'il est inquiet; l'économiste qu'il a vu et qu'il ne sait plus, qu'il est désemparé, le futurologue qu'il s'est trompé, le théologien, qu'il est troublé...

Il semble bien que l'on n'est plus sûr de rien et que toutes les théories pour qu'elles restent ou plutôt redeviennent crédibles, doivent être nourries d'un soigneux interrogateur.

Quelque chose en effet a changé. Il semble dès lors que l'on soit en train d'annoncer un tournant important: en Occident, nous sommes en train de passer du régime de l'abondance à une ère de rareté; on prend au sérieux les avertissements sérieux des spécialistes de l'environnement; on apprend l'écono-

à récupérer. L'homme prométhée n'arbo- re plus des airs de conquérant sur le lion fraîchement tué. Voilà que l'homme sapient devient plus sage puisqu'il se met à réfléchir!

Nous sommes désemparés devant ces structures qui semblaient solides et qui craquent soudain de toute part, devant ces vérités qui ne sont plus vraies. A ce sujet, l'allocution du président de la Confédération lors de notre Fête nationale était significative: «...l'aujourd'hui est chargé de tant de questions et nous apporte tant de changements que nous devons concentrer toutes nos forces... ». La Suisse aussi est atteinte par cette vague de fond qui secoue l'Europe et le monde; nous ne sommes plus protégés...

Dans ce monde en profonde mutation, comment l'engagement des chrétiens, s'il se veut fidèle à la Parole libérante du Christ peut-il être une force d'humanisation au service de la justice et de la vérité?

Il est certain que les chrétiens prenant



Quotidien des Alpes vaudoises, de la Plaine du Rhône

VOL DELTA : ASSEZ DE BOBAR

Notre Journal avait relaté (voir EV du 11 juin), l'inauguration de la première école de vol delta aux Diablerets. Depuis, l'engouement pour le « planeur de pente » — c'est le terme administratif exact utilisé par l'Office fédéral de l'air — a fait de nombreux disciples. Le coût relativement peu élevé de l'appareil, la nouveauté, l'apparente facilité du vol delta et les émotions qu'il peut procurer ne sont que quelques-unes parmi les raisons qui expliquent le développement extraordinaire de ce sport. Si les adeptes se sont multipliés, si de nombreuses stations ont choisi l'aile delta pour attirer de nouveaux visiteurs, il nous est apparu opportun de tirer un premier bilan de l'expérience lancée aux Diablerets. Jean-Jacques Mouglin, de l'école, a répondu à nos questions.

Depuis sa création, l'école a changé trois fois l'emplacement de ses « terrains d'exercices ». Pourquoi ?

Le premier terrain choisi, au sud de la station, était trop près de domaines agricoles et de prairies. Malgré les précautions prises, le public, très nombreux dès les premiers jours, risquait de piétiner les cultures... Il a fallu choisir un autre endroit, au Rachi. Mais là, un autre obstacle s'est présenté: le vent, un vent latéral qui souffle presque en permanence.

Et maintenant ?
C'est au Meilleret que nous avons trouvé un emplacement idéal; un terrain avec une pente parfaite, qui permet le décollage des débutants mais aussi celui des pilotes chevronnés, sur un sol qui est un vrai gazon, et surtout un vent de face très régulier et qui souffle dès le matin jusque tard dans l'après-midi.

Vous êtes donc satisfait du cadre. Et des élèves ?

Eh bien, en deux mois, nous avons eu plus de deux cents participants aux cours de vol delta.

Mais alors, les cours n'ont pas lieu seulement le week-end, comme dans d'autres stations ?

Non, bien sûr. L'école des Diablerets fonctionne tous les jours, et fonctionnera tous les jours, été comme hiver.

Et si le mauvais temps... ?

Il est bien évident que le temps conditionne notre activité. Comme dans d'autres sports. Auriez-vous l'idée de sortir un voilier par un jour de tempête ? La prudence reste la règle première.

Bien sûr. Mais il y a eu ces temps derniers, des accidents en Suisse romande. La presse en a parlé. La prudence est-elle toujours respectée ?

C'est peut-être l'excès de confiance en soi qui a provoqué ces accidents. Il est absolument nécessaire, avant chaque vol, de se concentrer. Chaque départ représente une expérience différente. Surtout dans les Alpes où les vents peuvent être très capricieux.

L'accident tragique de Roger Staub était-il dû à d'autres causes ?

Oui. Le modèle d'appareil expérimenté est tout à fait différent de celui que nous utilisons. Cela a d'ailleurs été précisé. Mais ce que le public ignore, c'est que ce modèle est tellement différent qu'il nécessite un tout autre technique de vol. Un expert de l'Office fédéral de l'air, M. Bigler, lui-même adepte du vol delta, affirme même qu'il faudrait réapprendre depuis le début... Mais cela ne concerne pas notre école...

En effet. Cependant, un autre accident a eu lieu récemment à Château-d'Ex. Un de vos élèves...

Non, c'est faux. M. Breton n'a jamais pris de cours aux Diablerets. Je sais que cela a été publié, mais encore une fois, c'est faux. M. Breton a été moniteur à Gstaad pendant trois jours. C'est tout.

Vous étiez à Château-d'Ex. Que s'est-il passé ?

Il y avait un vent latéral régulier. Quand le pilote a décollé, il a voulu poser les pieds sur les câbles, pour adopter la position à plat ventre. L'aire s'est cabrée. Un très violent coup de vent a surpris le pilote qui n'a pas réagi immédiatement et n'a pu rétablir l'appareil, qui se trouvait à peu près à une vingtaine de mètres du sol.

C'est vous qui avez établi le rapport pour l'Office fédéral de l'air; au cours



Quelques heures de folie aux Diablerets LA NUIT DES DIABLES...



Orchestre d'Armand Perret, au-dessus des grills et en pleine fumée. (photo EV-jpc)

Dans le folklore des Diablerets, la nuit des Diables occupe une place importante, que justifie une tradition remontant à l'aube des temps, ou à tout le moins à l'époque médiévale. Quant à définir cette nuit des Diables, c'est une tâche quasi-diablessimile.

Une activité débordante, une animation infernale, un village en folie : tout cela vit ces heures nocturnes, participent à ces fêtes qui évoquent parfois les célébrations dyoni-siaques de l'antiquité. Pour cela, il faut de l'entrain et de l'énergie, mais aussi une bonne dose de résistance car les festivités se prolongent fort longtemps. Il serait plus exact de dire qu'elles terminent relativement tôt le matin suivant... Tous les établissements publics du village offrent à cette occasion des « fêtes annexes » mais ce sont les ténérailles qui peuvent être le tour complet.

Cette année, une sorte de quartier d'opéra des diables avait été installé dans la grande salle. On a pu, depuis des années, comparer cette vénérable bâtisse à toute sorte de choses. Au cours de la Nuit des Diables, ce pas de plus avait été franchi sur le chemin de l'horreur : c'était l'antichambre de l'enfer.

Un enter moyenâgeux, avec charbon ardent, fourches, flammes et fumée.

Mais les diables étaient souriants, et les farces de Gaston Hubert piquaient les savoureuses saucisses grillées, tandis que le duo Mathey-Huber officiait devant des plaques chauffées (presque) à blanc : la présentation de l'horlogerie helvétique au service des crêpes infernales... Plus tard, devant les fours aux infra-rouges ardents, Pierre-Alain Hofer, Maurice Watto, René Ruffieux, Maurice

Perret et Michel Favre, les diable-guides, soumettent les fromages au supplice du feu et servent des spécialités de raclette à trois fromages : comme on n'en connaît pas ailleurs : la recette en est évidemment secrète, et n'est connue que de certains privilégiés dans la hiérarchie infernale.

Mais la réputation de ces raclettes a franchi les portes de l'enfer : un citoyen américain, en séjour à Zurich, a fait tout exprès le déplacement aux Diablerets, parce qu'il avait lu dans un quotidien du Tennessee un reportage sur la Nuit des Diables et ses raclettes...

Par centaines, les vacanciers envahissent la grande salle et s'offraient ainsi un avant-goût — bien agréable — des félicités de la géhenne. Dominant le feu et la braise, l'orchestre d'Armand Perret animait les danses des « damnés ». Et le climat infernal était encore accentué par l'épaisse fumée qui enveloppait les musiciens. Imperturbable, avec le talent qu'on lui connaît, l'Orchestre Diablerets, a dominé les esprits infernaux.

Le bar ne chômait pas, où Patrick, aux prises avec un tir-bouchon automatique, ouvrait sans discontinuer flacons et bouteilles.

De nombreux diabolins, de la société des hôteliers, des commerçants, des guides, ont collaboré à cette soirée infernale. Et la Nuit des Diables ne se fêlait pas qu'à la grande salle (qui, aux dernières nouvelles, est toujours là et a donc bien résisté aux attaques de Satan). Mais si les diables sont partout, les humains ne sont qu'à un endroit à la fois.

Et il est impossible de citer chacun. Si j'ai oublié quelque diable en cette nuit délirante, que le diabolin me pardonne. (ejr)



Maurice Perret supervise la fabrication des crêpes horlogères pendant que Gaston Hubert soumet les saucisses au supplice du feu. (photo EV-jpc)

Renouve: baisse sensible du trafic routier en direction du Valais!

Augmente (entendez : les prix), c'est pourquoi le trafic routier en direction du Valais lors du dernier week-end du mois de juillet.

Les observations faites lors du dernier week-end de juillet ont donné les chiffres suivants : pendant trois jours — soit du vendredi au dimanche —, les compteurs enregistrés en 1972 50 364 passages sur la RC 780 contre 49 469 en 1974, d'où une baisse de 895 unités. Ce qui est peu.

LE L'EST VAUDOIS

50 ct. No 180 Lundi 5 août 1974

JOURNAL DE MONTREUX
FEUILLE D'AVIS D'AIGLE ET
COURRIER DE LEYSIN REUNIS

Quotidien des Alpes vaudoises, de la Plaine du Rhône et de la Riviera lémanique

les semaines du cinéma d'avant-garde

Provoqué, choqué, le public montreu-sien (trop clairsemé) écarquille les yeux...

Si l'on vous jette dans une piscine à l'âge de trois semaines, il y a deux solutions. Vous vous noyez sans coup férir. Vous faites des pieds et des mains pour vous en sortir, et, le temps aidant, vous finissez par nager tant bien que mal. C'est à une alternative de cette espèce qu'est convié le grand public, en franchissant les portes de la maison des congrès de Montreux, où se sont ouvertes samedi les 1res Semaines du cinéma américain d'avant-garde. J'ai pour ma part assisté à deux des quatre séances inscrites au programme du week-end ; tout jugement s'avérant impossible à un non spécialiste. Voici donc quelques impressions...



Un document extrait du film « T,O,U,C,H,I,N,G », de Sharits. (cliché EV)

Samedi, séance d'ouverture. Trois films du Canadien Michaël Snow.

Wavelength. Quarante-cinq minutes. Pas de générique. La caméra est fixée une fois pour toutes. Dans le champ, une pièce, avec le sol, le plafond, les deux murs latéraux et, de face, quatre fenêtres. Insensiblement, à petits coups de zoom, la vision du spectateur se rétrécit, pour aboutir, après trois quarts d'heure, sur une miniature représentant la mer, accrochée entre les deux fenêtres centrales. A trois reprises, quelques personnages traversent l'écran en coup de vent. En fond sonore, un disque rayé des Beatles tout au début, puis un long meuglement de sirène continu. Pour distraire le spectateur de cet interminable plan fixe, un jeu de filtres qui permet de colorer l'écran.

One Second in Montreal. Vingt-six minutes. Pas de générique. Une vingtaine de photographies de Montréal sous la neige, en noir et blanc, passées en revue une à une par la caméra. Une succession de plans fixes. Un « film » muet.

A Casing Shelved. Vingt minutes. Plus besoin de projecteur cinéma. Devant les spectateurs, un seul et unique dia, représentant une armoire emplies d'objets hétéroclites. En voix off, l'auteur décrit minutieusement chaque objet, commentant l'aspect d'un pot de peinture, expliquant l'usage fait d'un cintre.

Impressions personnelles. Le réalisateur cherche à atteindre le dépouillement absolu. Toute notion de spectacle est radicalement bannie : le « voyeur » ne doit pas être distrait. Il s'agit d'une révision de la temporalité filmique, destinée à instituer le « présent continu ». Le temps filmique doit abolir le passé (la mémoire) et le futur (l'anticipation). D'où, pour le novice, le sentiment de frustration, de provocation, de choc — provoqué par l'absence de substance.

Dimanche après-midi. Deux films de l'Américain Hollis Frampton.

Zorns Lemma. Soixante minutes. Le film possède un titre et il est signé. Un étrange abécédaire qui projette en quelque sorte de refaire le b-a-ba du cinéma. La partie centrale de ce tryptique est un montage assez étonnant d'enseignes. On commence par « Amazing », « Blue », « Cotton »... « Yelofw », « Zone » ; on continue par « Artist », « Bell »... « Zero », les diases se succédant sur un tempo métronomique. Les enseignes sont

peu à peu remplacées par des images animées.

Critical Mass. Trente minutes (environ). Une scène de ménage animée par un jeune couple que l'on entend toujours mais que l'on n'aperçoit que sporadiquement.

Impressions personnelles. J'ai évité la noyade. Je patauge, mais ça va mieux.

Le premier film de Frampton est plus accessible que les œuvres de Snow, lequel nourrit un amour démesuré pour le plan fixe. Frampton se souvient que le cinéma est l'art du mouvement. Le souci du découpage mathématique n'empêche pas que l'on puisse considérer Zorns Lemma comme un bon documentaire sur New York, au travers de ses enseignes publicitaires. Quant à Critical Mass, il constitue un exercice de style brillant sur les rapports son-image.

taire sur New York, au travers de ses enseignes publicitaires. Quant à Critical Mass, il constitue un exercice de style brillant sur les rapports son-image.

L'Office du tourisme de Montreux est bien courageux : quelques dizaines de personnes à chaque séance, pour la plupart déboussolées. Mais l'audace est un excellent trait de caractère. S'il se prend par la main, s'il écarquille les yeux, s'il tend l'oreille, le spectateur entre dans un monde étrange où la réalité (l'actualité...) est vraiment différente. Il ne faut pas manquer de voir au moins l'un de ces films d'avant-garde !

P.-A. LUGINBUHL

Notre concours : « Le monde en images »



C'est parti ! Les premières photos nous sont parvenues à la rédaction de Montreux, destinées à notre concours « Le monde en images ». C'est un lecteur de Chesières, M. William Burdet, qui nous a envoyé cette très vieille photographie prise devant la poste du Sépey en 1906.

Montreux : un moment peut-être mal choisi MAIS POURQUOI BOUDER LES SÉANCES DU FESTIVAL DU FILM D'AVANT-GARDE ?



Cette image, tirée du film de Jonas Mekas, un des pères du nouveau cinéma américain et qui a été projeté mardi à Montreux ne donne pas vraiment une idée de la richesse des conceptions des avant-gardistes d'Outre-Atlantique. Elle montre tout au moins que « Souvenirs d'un voyage en Lituanie » n'avaient pas de quoi faire grincer des dents.

Le Festival du nouveau cinéma américain qui se tient actuellement à Montreux n'est peut-être pas situé aux meilleures dates de l'année, pour permettre à un public international nombreux d'assister à ses deux séances de projections quotidiennes. Mais il n'en reste pas moins que l'idée lancée par ceux-là même qui défrayeront il y a deux ans la chronique en montant l'exposition sur les arts, est bonne.

La galerie Impact de Lausanne n'est cette fois plus toute seule pour servir de salle à tous ceux que les nouveautés perturbent : tout le Festival « New forms in film » bénéficie de la caution de plusieurs universitaires de renom, bénéficie aussi du recul que permettent les quelques années durant lesquelles ce phénomène s'est développé Outre-Atlantique, comme dans d'autres nations industrialisées (art vidéo, séquences, etc.). C'est donc dire toute la surprise que nous offre, pratiquement à chaque séance de projection, les dizaines de chaises vides de la salle.

Si l'on a pu dire que la peinture de notre époque se mourait, que la musique contemporaine ne survivait plus que par le jazz, il faut tout de même admettre avec elle l'heure que le cinéma, en tant qu'expression caractéristique collective, représente la plus grande innovation de ce siècle. Pourquoi le boudier lorsqu'il est présente de façon unique et vivante ?

Quelques jalons marquent l'histoire du cinéma, qui s'est lentement forgé diverses méthodes ; à travers quelques scénaristes remarquables, à travers aussi quelques producteurs audacieux. Le Festival de Montreux a l'immense mérite de permettre à tous les amateurs de suivre à la façon d'une chronique ce que sera l'avenir de demain.

Pour la seule forme vivante de littérature en image qui existe, la désaffection des Montreusiens peut éventuellement trouver quelques explications — mais en tout cas pas d'excuses — dans le choix du mois d'août pour présenter une manifestation qui ferait de gros titres dans n'importe quelle capitale européenne. Elle peut aussi en trouver dans le ton sentencieux qui sert à introduire des films fréquemment déroutants,

dans le coût de chacune des représentations, dans la façon dont sont programmées les séances.

Mais ce cinéma marginal, qui apporte un souffle nouveau devrait être à même de séduire et de titiller la curiosité de chacun, ne serait-ce qu'une fois : pour voir et pour se rendre compte par soi-même.

Certes l'« Underground », comme on l'appelle volontiers (en dépit du bruit et de la publicité qui règnent autour de lui) n'est pas à lui seul le cinéma américain. Mais dans sa façon, dans les œuvres parfaitement valables qu'il engendre parfois, il montre très largement ouvertes des voies faites de liberté, d'indépendance et de créativité incontestables. La turbulence et le non-conformisme souvent agressif de cette production marginale ne doit pas suffire à l'exclure du bagage de tout honnête homme. Car ce nouveau cinéma constitue en fait un puissant antidote contre une production cinématographique faite de guimauve, de carton-pâte et de violence factice.

C'est une occasion pour les Montreusiens comme pour leurs hôtes d'élargir leur horizon et une façon de se divertir dans le meilleur sens du terme : les films présentés ne sont certes pas tous intéressants.

E.-A. KOHLER

Le 18^e Festival Y. Menuhin débute aujourd'hui à Gstaad

Aujourd'hui 8 août débute à Gstaad le 18^e Festival Yehudi Menuhin. Pendant plus de trois semaines, le grand violoniste accompagnera des orchestres prestigieux, placés sous la direction de grands maîtres. Il prendra lui-même la baguette pour diriger l'ensemble Festival String de Lucerne, ainsi que son propre orchestre, le Menuhin Festival Orchestra. En plus des concerts, trois soirées hors programme sont prévues. L'une d'elle marquera la rencontre de la musique classique avec le jazz, Yehudi Menuhin accompagnera Stéphane Grappelli et son trio. Voici donc le programme de ce 18^e Festival. Tous les concerts auront lieu à 20 h. 30.

Jeu 8 août : l'Ensemble Académique de Tokyo, sous la direction de Fumiki Asazuma, avec Mitsugu Yamada au clavier jouera des œuvres de Corelli, Mozart, Stamitz, Ikenouchi et Roussel.

Samedi 10 août : la Camerata Lysy, sous la direction d'Alberto Lysy, avec Yehudi Menuhin interprétera des concertos de Vivaldi.

50 ct.
No 183
Jeu 8 août 1974

L'EST VAUDOIS

**JOURNAL DE MONTREUX
FEUILLE D'AVIS D'AIGLE ET
COURRIER DE LEYSIN REUNIS**

Quotidien des Alpes vaudoises, de la Plaine du Rhône et de la Riviera lémanique

Médecine du travail et hygiène professionnelle 3. Critères d'assujettissement des entreprises et mesures légales de prévention des accidents

« L'assurance obligatoire en cas d'accidents est l'assurance contre le préjudice économique causé par les accidents, instituée par la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents du 13 juin 1911 (...). Elle couvre sans autre formalité tous les employés et ouvriers occupés en Suisse et travaillant dans une entreprise désignée par la loi comme soumise à l'assurance. L'assurance obligatoire n'a pas été créée pour imposer au chef d'entreprise l'obligation de contracter une assurance-accidents en faveur de son personnel auprès d'une société de son choix. Elle existe de par la loi, du seul fait de l'engagement, et aucun contrat, aucune police ne sont nécessaires. En outre, la CNA est le seul établissement chargé du service de l'assurance. Lorsqu'une entreprise remplit les conditions fixées par la loi, ni son chef ni ses employés et ouvriers

ne peuvent renoncer à l'assurance ou refuser de s'y soumettre. De son côté, la CNA n'a pas le droit de renoncer à la soumission d'une entreprise, même avec le consentement des intéressés. L'assurance est obligatoire aussi bien pour la CNA que pour les intéressés. » Tels sont les termes de la loi qui définissent les droits et les devoirs des travailleurs et des employeurs suisses face à la CNA. Mais il peut être utile de préciser un peu les différentes catégories d'assujettissement à l'assurance et le niveau des primes, notamment en ce qui concerne les travaux que la CNA considère comme dangereux. Cela permettra de mieux saisir les différentes positions des entreprises dont nous avons parlé dans nos deux précédents articles (voir des 6 et 7 août).

Bien que ne faisant pas partie de l'administration fédérale — elle est une institution autonome soumise à la haute surveillance du Conseil fédéral — la CNA a force de loi, si l'on peut dire, dans l'application des dispositions légales concernant l'assurance maladie et, dans le cas qui nous intéresse, l'assurance-accident et la prévention des maladies du travail.

sont pas soumis à l'assurance obligatoire.

ENTREPRISES TÊMÉRAIRES

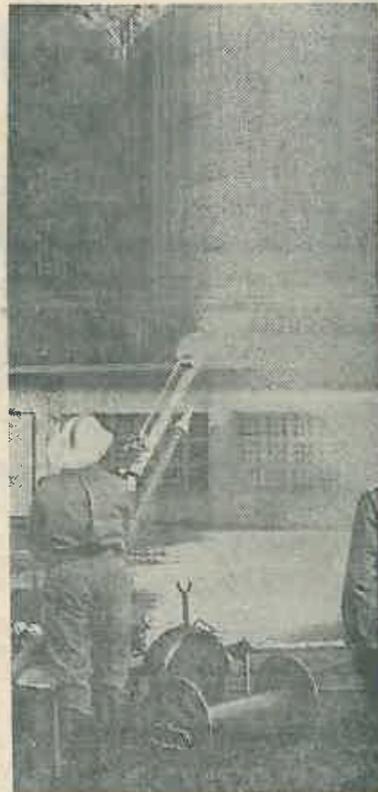
La CNA, qui prend donc en charge les accidents professionnels et non-professionnels ainsi que les maladies du travail, a cependant établi certaines limites. Elle a exclu les dangers extraordinaires et les entreprises téméraires, en ce qui concerne les accidents non-professionnels exclusivement. Il s'agit notamment de la participation à des bagarres (sauf si l'on est attaqué ou si l'on vient à l'aide de quelqu'un), de la résistance aux agents de la force publique et du service militaire, en Suisse comme à l'étranger.

Ce que la CNA entend par maladies professionnelles par ailleurs, ce sont des maladies non seulement contractées durant l'activité professionnelle, mais plus précisément lors de l'utilisation ou de la manipulation d'un certain nombre de substances. Ces produits sont précisés dans une liste complète que l'on trouve dans l'ordonnance relative aux maladies professionnelles du 27 août 1963. On trouve là environ 120 substances chimiques dont le contact avec l'homme peut amener des affections plus ou moins graves. Par ailleurs, une définition très précise des maladies considérées comme provoquées par la profession est également donnée.

PRÉVENTION

Mis à part ces prescriptions concernant l'assujettissement à l'assurance obligatoire ainsi que les prestations à verser dans les cas d'accidents professionnels, la Confédération a également établi des règlements relatifs à la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Outre que c'est une obligation légale pour tous les employeurs soumis à la loi sur l'assurance obligatoire, dont la non-observation peut entraîner des sanctions pénales, c'est également une obligation morale. La CNA précise également que cette obligation doit être indépendante, dans l'esprit de l'employeur, d'un avantage économique éventuel. On peut cependant considérer que la prise de mesures de prévention des accidents et des maladies n'a que des avantages pour le chef d'entreprise. Par ce moyen, il diminue, en effet, les risques encourus par ses employés, et peut éventuellement passer dans une classe de risques inférieure. Et comme les primes sont fixées selon cette classe de risque, l'employeur peut faire ainsi une économie certaine.

On voit donc que la prévention des accidents et des maladies professionnelles est à la fois dans l'intérêt des employeurs et des employés. Mais ces derniers, qui y voient souvent une tracasserie inutile, sont peu sensibles à ces arguments. Une entreprise de Montreux a ainsi été à la limite de licencier un ouvrier qui avait neutralisé les deux systèmes de protection installés sur une machine assez dangereuse à manipuler, simplement parce que cela lui faisait ga-



Il est assez surprenant de constater que les pompiers ne sont pas soumis à l'assurance obligatoire par une disposition légale. Serait-ce à dire que ces hommes, dans leurs activités professionnelles, entrent dans la catégorie des risques extraordinaires et des entreprises téméraires ? (Photo Jpa)

dents. Mais signalons encore que toutes les mesures de préventions, tant des accidents que des maladies, sont soumises à des contrôles réguliers. Des inspecteurs spéciaux ont été créés, notamment en ce qui concerne l'utilisation de courant fort, les chaudières, les usines à gaz, l'emploi du carbure et de l'acétylène. Ces inspecteurs travaillent le plus souvent avec les services de chaque entreprise, mieux au courant des problèmes spécifiques de chaque maison.

A voir ainsi le tableau général, bien que largement simplifié et où l'on trouvera certainement de nombreuses omissions, on se rend compte que l'arsenal législatif concernant la médecine du travail et la prévention des accidents de travail existe. Il ne reste plus qu'à obtenir qu'un titre universitaire soit créé pour cette discipline médicale, et à espérer que l'intérêt bien compris, tant des employeurs que des employés, tendent à établir des protections suffisantes pour éliminer définitivement ces survivances des débuts de l'ère industrielle. Constata-t-on déjà avec satisfaction qu'en 1922 il y avait six accidents professionnels par

Sommaire

- Page 3 : Montreux-Riviera
- Page 5 : Aigle-Grand District
- Page 6 : Sport
- Page 7 : Suisse et Vaud
- Page 9 : Programmes radio et TV,

Montreux, deux capitaines de bateaux inquiets: Touristes boudent les balades sur le lac...

les semaines du cinéma d'avant-garde

Un magnifique poème surréalisant.

capitaines du « Jaman II » et du « Jaman IV », à Montreux pas la joie. L'expression populaire résume tout de ces pensées : les touristes boudent les excursions sur le lac. Le résultat de l'année dernière ne sera vraisemblablement pas meilleur en 1974. Ces deux unités naviguent pour ainsi dire pres-

on n'a presque rien gagné. L'absence de l'été a été un véritable désastre. L'excursion du capitaine du « Jaman II » est significative. Robert Ramuz, 49 ans capitaine (et père de deux enfants), dit « Popeye » (ou Pierre Ramuz) dit « Jaman II » dit « Les Anglais ». C'est bien un certain « mat » qui a fait que la clientèle des excursions se fait un peu plus nombreuse que les années précédentes. La principale clientèle, dit Robert Ramuz, sont les Anglais. Hélas, les excursions ont été annulées. On ne peut accueillir plus de personnes alors que le « Jaman II » dispose de 60 places. Mais que les Anglais n'ont plus

d'argent : auparavant une livre anglaise suffisait, aujourd'hui il en faut deux ! Les deux unités effectuent le trajet Montreux-Chillon-Bouveret qui dure une demi-heure. — Mais c'est encore trop cher. Alors si vous regardez les prix dans les restaurants, les touristes préfèrent plus volontiers s'y attarder que d'aller se balader sur le lac. C'est vrai qu'il existe pour ces deux capitaines un sérieux malaise qu'il ne faut pas dissimuler. Car n'oublions pas qu'en hiver, ce capital, ces deux unités, repose et les frais d'entretien sont inchangés. — Nous faisons environ 500 heures par année. Mais comme je vois les choses, cette année nous n'allons pas arriver à la moitié. Franchement, je n'ai jamais vu semblable situation au mois d'août. Du reste, regardez sur la place du Marché, les cars ne sont pas très



Le capitaine du « Jaman II », Pierre Rouvere, dit « Popeye ». (Photo - jpa)

nombreux non plus. Et des touristes me disent : « C'est bien votre Festival de jazz, mais nous sommes venus pour voir du folklore, une véritable ambiance, alors lorsque nous voyons ces jeunes hirsutes endormis sur les quais... ». Et j'ajoute que les concerts pop ne font pas marcher le commerce local, c'est bien regrettable. Ce n'est plus le tourisme d'il y a 20 ans, ça non ! Bien sûr, on remarque un certain va-et-vient, mais c'est tout ; je crois qu'il manque aussi le Casino. Cette absence de touristes fait que quelques restaurants près d'ici ferment plus tôt que d'habitude. Voyez-vous, j'ai déjà senti l'année dernière que nous aurions un manque à gagner ; d'ailleurs le mois de juillet de cette année a été bien calme, pourtant la saison la plus forte est comprise dès le 15 juillet jusqu'au 15 août.

Les frais augmentent. Et quand on sait que le trajet Evian-Montreux et retour exige 100 litres de carburant (essence), il y a de quoi s'interroger.

Oui, le touriste n'est plus ce qu'il était, décidément !

J.-P. AUBERT.

L'avant-garde américaine n'est pas aussi hermétique qu'on a pu le penser en cherchant désespérément à décrypter les films de Snow. Hier après-midi, par exemple, le public, qui fort heureusement augmente de séance en séance, a réservé un excellent accueil aux œuvres de Harry Smith. Ces Semaines cinématographiques commencent d'ailleurs à susciter un vif intérêt : des demandes sont venues de Genève et de Rome, villes qui désirent à leur tour découvrir cette forme nouvelle de l'art contemporain.

« Heaven and Earth Magic », tel est le titre du film le plus passionnant de Harry Smith.

Il s'agit d'un moyen métrage en noir et blanc. Premier sujet d'admiration : une brillante technique du collage, mise au service d'une invention surréalisante jamais prise en défaut. Une œuvre qu'on sent influencée par Prévert, Dali, Bu-

nuel et Max Ernst. Smith a découpé des centaines d'images au graphisme très épuré dans des revues scientifiques, dans des catalogues style Manufactures de Saint-Etienne, dans des revues de mode, pour les assembler et les animer avec un sens éblouissant du montage et de la composition de l'espace. Dix sur dix pour la technique, d'autant plus que la banne son (elle aussi fondée sur le système du collage) constitue un utile et savant contre-point, tour à tour en situation ou en rupture complète avec l'image.

Il est certain que plusieurs niveaux de lecture sont possibles et que chaque spectateur voit un film un peu différent, en fonction de sa sensibilité et de ses connaissances (alchimie, philosophie, etc.). Mais ce film, dont le fil conducteur est tenu par un petit bonhomme qui éprouve mille démêlés avec une femme-tronc, nous semble avant tout être un merveilleux poème surréalisant. Un voyage onirique qui réserve mille surprises, qui emprunte mille chemins de traverse et qui n'en trouve que plus d'intérêt et de mystère à fourmiller de symboles plus ou moins ésotériques. P.-A. LUGINBUHL.



Un cinéaste qui s'engage sur une voie nouvelle, influencé par le graphisme et la peinture : Harry Smith sait l'art de prendre les spectateurs dans ses filets. Cliché



Capitaines Robert Ramuz et « Popeye » : « Les Anglais ».

LENTILLES DE CONTACT : UN IMPORTANT CONGRÈS AUJOURD'HUI A MONTREUX

Aujourd'hui s'ouvre à Montreux le Congrès international des lentilles de contact (International contact lens congress). Organisé conjointement par la « National eye research foundation » et la « Contact lens society » (Grande-Bretagne), ce congrès réunit pendant trois jours plus de 350 experts.

C'est pour la première fois au monde qu'un nombre aussi important d'éminents spécialistes se trouvent réunis. Bien sûr, ils viennent en grande partie de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, mais tous les pays européens — et donc aussi la Suisse — y ont délégué un certain

nombre de représentants. Par ailleurs, on trouve des Américains du Sud, des Sud-Africains, des Australiens, des Japonais, des Israéliens, des Egyptiens, etc. etc.

Ce congrès est plus particulièrement destiné à favoriser l'échange d'informations sur tous les plans. Des praticiens présenteront une cinquantaine de conférences — illustrées par des diapositives, des films et du matériel technique. Le programme de ces trois jours est donc particulièrement chargé.

Dans un domaine médical qui a fait d'énormes progrès au cours des 15 à 20 dernières années — et qui continue à le faire — il est indispensable que tout le monde se tienne au courant des dernières techniques et inventions.

Dans le cadre de ce congrès a lieu une exposition où les fabricants présentent leurs produits. Ainsi, des spécialistes auront l'occasion de découvrir pour la première fois réunies en une seule exposition toutes les sortes de lentilles de contact que l'on peut trouver au monde.

Les organisateurs de ce congrès ont choisi le cadre de Montreux pour sa beauté, et comme les épouses des délégués y sont également conviées, elles en profitent pour découvrir la Suisse. Ainsi, hier, une excursion a été faite aux Diablerets. D'autres excursions sont prévues aux Rochers-de-Naye, au Château de Chillon et en Gruyère. J.-L. W.

Les organisateurs

NATIONAL eye research foundation (Etats-Unis). Fondé en 1956, cet organisme s'occupe de la recherche, de la formation professionnelle et sert de contact entre les différentes parts intéressées. Spécialiste dans l'organisation de congrès — surtout sur sol américain — la NERF édite également une revue dans laquelle seront publiées pratiquement toutes les conférences présentées à Montreux. La fondation compte actuellement 2700 membres dans une quarantaine de pays.

THE CONTACT lens Society of Great Britain (Grande-Bretagne). Bien que basée à Londres, cette société compte parmi ses membres des représentants d'un grand nombre de pays. Elle est spécialisée dans l'organisation de congrès scientifiques ser-



La Bénichon des Avants Encore deux jours de fête



Montreux-Riviera
Programme et heures de l'ant-dernière page.
Montreux (au Pavillon) : 21 h., le de jeux.
15. bar-dancing, 2 orchestres.
Hôtel Suisse, de danses.
tous les soirs, sauf lundi, staurant.
on : visite tous les jours, et de 13 h. 30 à 18 h.
Montreux : visite-tous les nanche et lundi, de 9 h. à h. à 18 h.
Brent : tous les soirs, sique, avec Stelo, vedette on italienne.
Quartier, Montreux : Ce s, les comédiens de Paris e Système Ribadler», cotes de G. Feydeau.
grès, Montreux : tous les et à 21 h., Festival « New », cinéma d'avant-garde.
Vevey : samedi, à 20 h. alcal de football Vevey-
Montreux - Villeneuve : diman- à 11 h., tirs militaires.
lumière, route de Chillon u'au 23 août, exposition s originales de Picasso. h. à 12 h. et de 14 h. à medi de 8 h. 30 à 12 h. et h. Fermé le dimanche. Montreux : jusqu'au 20 août, peinture Colette-R. Jean-
Service : la police de Mon- téra, tél. (021) 62 46 11
d'urgence : la police de eigner, tél. (021) 62 46 11
enté publique de l'OMSV 62, de 8 h. à 9 h., service 61. (021) 62 36 23. de 17 h.
tél. (021) 61 20 67
service : Pharmacie Vic- nd-Rue, Montreux, tél. (021)
anche de 10 h. à 12 h. 30 21 h. En semaine, de 8 h. de 14 h. à 21 h. Pour les urgentes, après la terme- le No 11

les semaines du cinéma d'avant-garde

Paul Sharits: de la frustration à la fascination

Le cinéma américain d'avant-garde n'est pas à la portée du premier venu, ni même du cinéophile relativement averti.

Un soir, j'ai assisté à une séance consacrée à Paul Sharits, un peintre américain de 31 ans.

Trois films qui m'ont fait passer de la frustration à la fascination.

D'abord, « Nothing » (1968). Pendant 30 minutes, des clignotements colorés remplacent les images que l'on peut communément suivre sur les écrans des salles de cinéma.

Après le deuxième film, « Touching », on passe de nouveau quelque chose

sur l'écran, et le spectateur peut ressusciter en tant que tel. Douze minutes durant lesquelles la « temporalité filmique » n'est plus complètement abolie.

Un excellent débat, qu'alimentent quelques connaisseurs et un ou deux béotiens, contribue à mettre le « public » en état de réceptivité pour le troisième film.

« Streams Section Section Sectioned »

Montreux: des Anglais viennent vendre des tapis à leurs clients du Moyen-Orient

Pendant deux jours s'est tenu dans un grand hôtel montreuvisien un congrès international pour la vente de tapis.

C'est ainsi que les dirigeants de la manufacture britannique qui organisait cette vente pour ses clients en provenance du Moyen-Orient, ont décidé pratiquement à la dernière minute de venir à Montreux.

Mais, pour équiper les nouvelles constructions, ces pays producteurs de pétrole — et donc très riches — préfé-

(1968-70), 42 minutes. Beaucoup trop long, comme « Nothing », comme la plupart des films inscrits au programme de ces Semaines montreuvisiennes.

Bilan: encore une expérience intellectuellement passionnante. Décidément, à défaut de convaincre, ces films américains déboussolent. C'est un résultat extrêmement positif.

P. A. LUGINBUHL.

LA STATISTIQUE DES NUITÉES Une baisse de 26 pour

Le tassement économique qui frappe durement le tourisme en cette année 1974 s'est fait nettement ressentir à Montreux: la baisse des nuitées dépasse 26 pour cent.

Avant d'examiner les chiffres dans le détail, il convient de lever toute équivoque: la statistique des nuitées établie par Berne est absolument digne de foi.

Juin 1974, par rapport à juin 1973: 70 500 nuitées, au lieu de 85 709, soit une baisse de 25 200 unités ou de 26 pour cent.

Le grand marasme provient une fois encore des Britanniques: 19 000 nuitées en juin 73, 6000 seulement en juin dernier, soit un recul de 69 pour cent!

Les Français passent de 2400 à 2000 nuitées. Explication: le marché des changes. Les Américains reculent également, et de manière plus sensible qu'on ne pensait: 6300 nuitées contre 12 200.

voir d'achat du dollar en Italie, Espagne, Suisse, qui ont pas nuits dans la station précédente: 121 800. Le tourisme un coup de frein, ce séminaires et confé n'en reste pas moi de Montreux, ce qu n'est le cas que de seulement. Un tour ron possède un pas che.

D'un autre côté, l'ance du Bénélux e restées stables. Ma satisfaction provient Rhin; les nuitées gressé de 14,4 po 14 700 à 16 900. Ph si les nuitées sont arrivées marquant encore (de 4200 à que les Allemands sensiblement plus dans l'ensemble éc

Le mois de juin semble, pas été b espère corriger la tenant et jusqu'à l bre, plusieurs con rant à l'agenda. O grands espoirs po chain, grâce notan de la télévision et des chaînes intern res, grâce surtout me individuel plus fait que le coût de vite aux Etats-Uni Suisse, de telle so seront moins voye



Paul Sharits: un cinéaste qui ne laisse rien au hasard, mais dont les films ésoériques déboussolent le tout-venant des spectateurs.

Piéton bousculé par un scootériste

Hier, vers 14 h. 30, un scootériste roulait sur la route cantonale entre Villeneuve et Montreux.

A la hauteur du passage de sécurité du Château de Chillon, il bouscula une dame qui s'appretait à traverser la chaussée.

Le piéton tomba sur la chaussée. Il fut transporté à l'hôpital, où on diagnostiqua une fracture du coude, et des contusions diverses. Le motocycliste n'a pas été blessé.

le Funeteur

ENTEND encore Jean-Pierre Duchoud, l'animateur du TVQ, à Montreux raconter cette blague:

« Deux copains se trouvent à Montreux. L'un dit à l'autre:

— Tu ne connais pas ce petit bistrot où l'on mange bien? Avec entrée, langouste, bisque de homard, plat de résistance, dessert, fromages, café, pousse-café. Et tout ça pour 3 fr. 50!

— Pour 3 fr. 50? Mais c'est impossible, répond son copain.

— D'accord, mais avoue que ce n'est vraiment pas cher! »

VOUS ASSURE qu'il ne mangera plus jamais de salade dans ce restaurant de Morcote, dans le Tessin.

Un lecteur m'écrit en effet: « De passage au Tessin, avec ma femme et ma fille, j'ai payé dans un restaurant de Morcote, 11 fr. 40 pour un plat de salade. Je pense que c'est tout de même une salade un peu trop salée. Qu'en pensez-vous? »

C'est scandaleux. Amis lecteurs, communiquez-moi d'autres cas semblables!

LIVRE cette méchante maxime à vos réflexions: « Dieu a d'abord créé l'homme, puis il créa la femme. Ensuite, il eut pitié de l'homme et il fit inventer les trains électriques. »

SOYEZ POUR OU CONTRE, DITES-LE (LE COURRIER DE NOS LECTEURS)

D'accord pour le système proportionnel mais il faut choisir la bonne méthode

Vous avez inséré dans l'« Est Vaudois » du 30 juillet 1974 une lettre de M. Yvan Mayor intitulée « Système proportionnel défendu chiffres en mains ».

En ma qualité de président du bureau électoral de Montreux, je me vois obligé de vous demander de publier une rectification, car la méthode de calcul de M. Yvan Mayor n'est pas celle prévue par la loi vaudoise.

En reprenant les chiffres de M. Mayor, je vous donne ci-après la manière légale de faire une répartition proportionnelle, et cela est valable aussi bien pour les élections du Grand Conseil que pour celles du Conseil communal.

Table with 2 columns: Party name and number of votes. Includes Parti radical (20 222), Parti libéral (19 888), etc.

Suffrages valables pour déterminer le quorum: 80 700

Suffrages totaux: 80 700

Suffrages blancs à déduire: 303

Suffrages valables: 80 397

pour l'attribution des sièges. Dans l'exemple cité, seule la liste indépendante n'a pas atteint le quorum.

Table with 2 columns: Type of vote and number of seats. Includes Suffrages de partis (80 397), A déduire liste indépendante (2304), etc.

Première répartition (Suffrages de partis à diviser par le quotient électoral): Parti radical 20 222 : 8677 = 2 sièges

Deuxième répartition (Pour attribuer le huitième siège, on calcule les restes en divisant les suffrages de chaque parti par le nombre de sièges + 1 attribués à la première répartition): Parti radical 20 222 : 3 = 6740

Le huitième siège est ainsi attribué au POP qui a le plus grand reste.

Richard Nixon et le ressentiment

Apparemment

Les partis apparemment comme formant des suffrages sont ad

Dans l'exemple cité, les suffrages radicaux et de 40 110.

A la première répartition, le parti radical obtient 4 sièges à ce premier répartition (40 110 : 5) et le premier siège avec le n'en obtenant alo

La répartition des sièges apparentés se fait de la même manière que celle de

En vous remerciant, je vous prie d'adresser votre lettre au rédacteur en chef de ce journal.

Le président du bureau électoral de Montreux

Clément

RO à CORSI

LE STEAK-ENTRECÔTE et toutes

En août, LOS PIARD agrémenteront l'ambiance

2.8

les semaines du cinéma d'avant-garde

De la caméra fluide à la « grande bouffe » du chat

Ce qu'il y a d'amusant, dans les projections de l'actuel Festival du cinéma américain d'avant-garde, c'est une espèce de diversité dans le vide. Dans la gratuité en tout cas. Ceci dit, bien sûr, du point de vue d'un « public moyen » qu'en l'espèce nous sommes et que nous représentons. Pour en savoir plus sur la théologie de cette nouvelle chapelle du cinéma, je vous renvoie à ses évangiles souterrains ou à la belle plaquette en vente dans le hall. Mais soyons juste : la diversité est par instants créative, et davantage que simplement amusante.

A cet égard la séance de mercredi après-midi, à la maison des congrès, a surtout valu par une bande du jeune New Yorkais de 35 ans Barry Gerson, « Fluidity », dont c'est ici la « première » européenne : une demi-heure de recherche formelle très poussée où le cinéaste trouve un langage assez envoûtant en balayant très longuement, mais imperceptiblement, sa caméra à travers une image bien choisie. La fluidité est tout d'abord naturelle. Caméra au niveau d'une eau qui tour à tour l'engloutit et la libère. Puis posée sur une plage, filant les vagues avec de très légers déplacements. Après quoi la caméra se fait fluide elle-même, si l'on peut dire, en se balançant latéralement devant la silhouette d'une ville, de ses toits, de son clocher d'église. Longue et très belle séquence d'une ville qui flotte dans l'espace, presque hallucinante. Autre fluidité : le mouvement aléatoire de rideaux enca-

drant une fenêtre qui donne sur l'immeuble d'en face. Un univers lui aussi presque hallucinatoire, tel que le verrait un malade cloué sur son lit. Il est dommage que nous n'ayons pas visionné la deuxième bande de Gerson inscrite au programme, « Vernal Equinox », car ce cinéma complètement muet nous parle un captivant langage.

Dans le même ordre d'idée, il faut citer la recherche de Ken Jacobs, l'auteur de ce « Tom Tom, the Piper's son » qui terminera les séances de l'après-midi, samedi. « Soft Rain » nous vaut 12 minutes d'un plan fixe qui bat tous les records du commun : caméra à la fenêtre, un morceau de rue visible entre les deux murs d'une couf. Il ne se passe rien, mais il passe des voitures, des gens, sous la pluie douce. Image de l'immobilité, de l'incoercible ennui.

Les démarches de la Canadienne Joyce Wieland sont beaucoup plus intentionnelles. Engagée elle-même, cette Canadienne anglophone qui vit à Toronto trouve, pour filmer les déclarations du leader gauchiste québécois Pierre Vallières, un cadrage très particulier : ses lèvres et le bas de sa moustache sont les

seuls traits que l'on voit d'un homme de bonne volonté qui profère des choses souvent justes mais toujours catéchisantes. Lèvres purpurines : l'idée est bonne, pour cinq minutes, mais le film en dure 34...

Une autre bande du même auteur est amusante par sa brièveté justement : « 1933 », une rue de cette époque filmée en accéléré, sur une musique d'orgue de barbarie. C'est un film en boucle, avec des séries répétitives, tout comme « Sailboat », qui montre une espèce de course de voiliers avec un seul bateau, ce qui pourrait être comique, mais ne l'est pas assez. « Catfood », toujours de Joyce Wieland, est le beau festin d'un chat confronté à plusieurs poissons. Des images d'une forte crudité : la « grande bouffe » d'un aimable petit carnivore sur un bruit de mer, éternelle pourvoyeuse de nourriture...

Cette matinée où, répétons-le, Barry Gerson a dominé les projections par son talent poétique, sera reprise cet après-midi, avant-dernier jour d'un festival certes intéressant, où il reste donc 4 séances.

M. V.

La presse romande ne peut plus ignorer le Festival de musique : il lui a été présenté

Officiellement présenté à la presse romande, le 29e Festival de musique de Montreux-Vevey a franchi hier après-midi l'un des derniers pas précédant son ouverture réelle, qui est pour vendredi prochain à la maison des congrès. Atmosphère de bon ton, bien sûr, souriante, détendue dans un salon du Palais qui voyait rassemblés les dirigeants de la grande manifestation culturelle régionale, plusieurs « Amis du festival » et de nombreux chroniqueurs spécialisés.

Leur souhaitant la bienvenue, M. Albert Jaquet, président, a tout particulièrement remercié M. Alfred Frey, directeur du Montreux-Palace, dont on sait que la salle des Fêtes a été magnifiquement rénovée, et servira de cadre à trois des concerts au programme.

Puis M. René Klopfenstein, directeur du festival, a fait valoir à grands traits le menu proposé cette année, menu qu'on sait rehaussé des deux importants cycles consacrés à Bach et à Beethoven (une manière de « première » en Romandie, qui répond à un désir profond du public et qui permettra d'intéressantes comparaisons d'interprètes). Puis il a souligné la venue à Montreux de deux nouveaux orchestres extra-européens, Los Angeles et Sydney et il a souligné quelques aspects de la spécificité des différents cadres des concerts. L'an prochain, a promis M. René Klopfenstein, le programme comprendra beaucoup de musique contemporaine, de cinq à huit œuvres, quelques-unes étant des reprises de pièces créées ou jouées à Montreux, deux ou trois étant des créations.

Son épouse et précieuse collaboratrice, Mme Nicole Hirsch-Klopfenstein a ensuite souligné ce que le Prix mondial du disque de Montreux a acquis de notoriété et de respect pour sa parfaite objectivité à l'égard des marques. Elle a annoncé pour lundi 2 septembre à Chillon une cérémonie particulièrement relevée lors de la remise des prix.

Enchaînant sur l'organisation propre-

ment dite du festival, M. Jean Mayor, chef des placeurs et des vendeuses de programme, a révélé que son équipe de près de 90 collaborateurs bénévoles bénéficie de l'esprit très positif qui règne en son sein.

Enfin M. Pierre Colombo, directeur des services musicaux de la radio romande, a dit combien le Festival de Montreux-Vevey était considéré comme l'un des deux importants de Romandie dans les milieux de la radio. Il a rappelé que sur le programme de 24, quinze concerts seront radiodiffusés et repris par de nombreuses radios étrangères.

M. V.

LES FRANCS-MAÇONS A CHILLON

Dans le cadre du 40e congrès mondial de la Ligue universelle des Francs-Maçons, qui se déroule à Montreux depuis mercredi jusqu'à dimanche, les participants ont été invités par le Conseil d'Etat vaudois, et la Municipalité de Montreux à une réception organisée au Château de Chillon.

M. Henri Gétaz, préfet du district de Vevey, souhaite la bienvenue aux congressistes au nom du Gouvernement vaudois, et au nom de la ville de Montreux. Il remercia les Francs-Maçons de leur présence, et espéra que « leur noble cause aboutisse ». On nota également la présence de M. Jean-Jacques Cevey, syndic de Montreux.

Le président de la Ligue universelle des Francs-Maçons remercia les autorités pour leur accueil, et parla des buts de la franc-maçonnerie, en se servant de la Suisse comme exemple de cohabitation entre les peuples de mentalité différente.

Les participants purent ensuite déguster le vin d'honneur offert à leur intention.

P.-F. C.

Monsieur et Madame Jean-Louis MAILLARD et leurs enfants et petits-enfants, à Chermex et Clarens ; Madame veuve Rose TANNER-ZAUGG, ses enfants et petits-enfants, à Neuchegg ; Famille J. JUON, à Lausanne ; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Marie MAILLARD née ZAUGG

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, grand-tante, parente et amie, survenue le jeudi 22 août 1974 après une longue maladie, dans sa 88e année.

L'incinération aura lieu à Vevey le samedi 24 août à 9 h. 20, Culte à la chapelle du crématoire à 9 h. Honneurs à l'issue du service funéraire.

DEUX CONCERTS SAMEDI

Les Armes Réunies de La Chaux-de-Fonds

Profitant d'une tournée en Suisse romande de la musique militaire Les Armes Réunies de La Chaux-de-Fonds, l'Office du tourisme de Montreux en collaboration avec l'USM a invité dans notre ville cette fanfare extrêmement réputée. Elle arrivera demain au débarcadère de Territet à 15 h. 40, avant de défiler à l'avenue des Alpes et à la Grand-Rue dès 17 heures. A 17 h. 30 enfin, elle présentera un concert au kiosque à musique de La Rouvenaz, puis sera invitée à un vin d'honneur à 19 heures. Au cours de la soirée, les musiciens neuchâtelois offriront à 19 h. 45 encore un concert à Chailly, où ils souperont par la suite.

Malgré son titre de « musique militaire », Les Armes Réunies sont autonomes et complètement indépendantes des autorités militaires. Cette appellation subsiste en vertu d'une ancienne tradition à laquelle sont restés fidèles plusieurs corps de musique de la Suisse romande et du canton de Neuchâtel en particulier.

Il en est de même pour ce qui concerne leur uniforme qui reflète celui que portaient les officiers supérieurs des troupes fédérales de l'armée suisse de 1861 à 1870 : « longue tunique bleu foncé, deux rangs de boutons jaunes, grandes épaulettes dorées ; pantalon gris-bleu, passepoils rouges ; bicorne avec rosace aux couleurs fédérales, bonnet de police de même drap que la tunique ».

Fanfare classée dans la catégorie d'excellence de la Société fédérale de musique militaire suisse, elle compte 60 et 70 exécutants professionnels et nous avons de la direction distinguée et un professeur. De par son caractère triotique, ce sont des institutions de toutes les régions de Suisse qu'elle a reprises et jouit d'un grand prestige en Suisse romande et dans le canton de Neuchâtel en particulier.

Il en est de même pour ce qui concerne leur uniforme qui reflète celui que portaient les officiers supérieurs des troupes fédérales de l'armée suisse de 1861 à 1870 : « longue tunique bleu foncé, deux rangs de boutons jaunes, grandes épaulettes dorées ; pantalon gris-bleu, passepoils rouges ; bicorne avec rosace aux couleurs fédérales, bonnet de police de même drap que la tunique ».

Fanfare classée dans la catégorie d'excellence de la Société fédérale de musique militaire suisse, elle compte 60 et 70 exécutants professionnels et nous avons de la direction distinguée et un professeur. De par son caractère triotique, ce sont des institutions de toutes les régions de Suisse qu'elle a reprises et jouit d'un grand prestige en Suisse romande et dans le canton de Neuchâtel en particulier.

TRIBUNAL DE VEVEY

Deux Veytausiens sur la route

Deux jeunes Veytausiens comparaissent hier devant le tribunal cantonal de Vevey pour infractions à la loi fédérale sur le trafic de stupéfiants.

M. Châtelain (assisté par deux juges), le tribunal, procède nettement à la distinction entre la consommation de haschich, et le trafic dont les jeunes gens s'étaient rendus en se rendant à Amsterdam pour y acquérir la marchandise en Suisse, hors des frontières cantonales.

Cadet de trois enfants, Y.B., après avoir échoué à son examen de plâtrier-peintre, part pour l'étranger (Népal, Balears, Tunisie, France) lorsque, à fin 1973, de retour en Suisse, il se retrouve en compagnie de son camarade, C.B., qui, lui, bénéficie d'un apprentissage de monteur-électricien.

Ce qu'on leur reproche aujourd'hui ? La consommation — pour l'un d'eux —, le trafic et la vente de stupéfiants, plus précisément du haschich.

L'affaire commence en février 1974 à Vevey. D'un commun accord, les accusés décident d'emprunter 5000 fr. à une banque de Lausanne « pour acheter une voiture ». Peu après, en se rendant à Amsterdam, en Hollande, ils y achètent 1460 gr de haschich pour le prix de 2500 guilden le kilo. Puis, astucieusement ils évaluent un fromage dans lequel ils dissimulent la marchandise pour l'expédier ensuite à leur domicile en Suisse. Finalement, ils revendent cette drogue dans plusieurs villes suisses et notamment sur la Riviera vaudoise, au prix de 5 à 8 fr. le gramme (soit 3000 doses de 25 g.).

C'est alors qu'ils projettent une nouvelle équipée pour la Hollande, grâce au coquet bénéfice réalisé. Cependant l'arrestation de C.B. interviendra à l'aéroport de Zurich-Kloten en mars 1974, et son acolyte, Y.B., se fait prendre à son retour. L'opération échoue et la police met fin au trafic.

Les renseignements sur les deux accusés sont moyens. Y.B. est dépeint comme étant fainéant, instable, fréquentant assidûment les bars et dancings de la région ; il n'a cependant jamais été condamné auparavant.

C.B., lui, après 5 mois de séjour en Inde, est considéré comme un drogué. Malgré une première condamnation en juillet 1972 (50 fr d'amende), il ne semble pas pour autant prendre conscience de la situation. Il sert d'intermédiaire pour procurer du « H » à un cercle d'amis consommateurs, participe à plusieurs fumeries et absorbe une cinquantaine de doses de LSD, dès 1972. Il répond au président :

« J'allais tous les 15 jours à Zurich pour m'y procurer de la marchandise et nous fumions entre nous. — Et les 50 doses de LSD ? — Je les achetais à Genève. — Pendant ce trafic, vous avez été

Trois jours octroyé. Il même. Où un fromage des revues — Oui, fait le président — Non, Le fromage bouteille et tions postal drogue est plus cher qu d'affaires de francs. expertise de préparation : 1 fr 15). Le chef vers la faute d'ébal

L'avocat quotidien part pour l'onté de s'un de ses caractérisé tiant au je esprit sain dans la ré la convict droit cher en-l'air et de C.B. d travailler : bonne leg

L'avocat client avagent de l'frère qui, ensuite av L'avocat titut du p du cas, r cume disti gues « dou

LE J Finalm mois de r 5 ans, mo paiement la restitut l'Etat. Y.B. es 154 jours dant 5 ans et à la r



IN, 6 cylindres.



(021) 61 22 46.

ant

venir les documents y

61

A louer

UER 287-89

MENT 4 PIÈCES

de bains, W.-C. séparé, mais sans ascenseur.

RE DE MONTREUX.

offre sous chiffre 287-89

Est Vaudois», 1620 Mon-

IER 2882

ndantes meublées, ir du 15 septembre.

5.— charges comprises.

21) 60 18 81. DU QUAI, VILLENEUVE



Barry Gerson : une longue recherche qui a le propre d'aboutir à quelque chose.

Montreux-Montreux-Riviera

DIVERTISSEMENTS Cinémas : voir programme et heures de séances en avant-dernière page. Casino de Montreux (au Pavillon) : 21 h., night-club, salle de jeux. Hungaria : 21 h. 15, bar-dancing, 2 orchestres. Bar-Club « Majestic », Hôtel Suisse, de 21 h. à 1 h., danse. Museum-Club : tous les soirs, sauf lundi, bar-dancing-restaurant. Château de Chillon : visite tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. Musée du Vieux-Montreux : visite tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 18 h. Café de l'Union, Brent : tous les soirs, dès 20 h., musique, avec Stelo, vedette de la Télévision Italienne. Maison des congrès, Montreux : tous les jours, à 17 h. et à 21 h., Festival « New Form In Film », cinéma d'avant-garde. Théâtre du Vieux-Quartier, Montreux : ce soir, à 20 h. 45, « Le Système Ribadier », comédie en 3 actes.

RENSEIGNEMENTS

Médecin de service : la police de Montreux renseignera, tél. (021) 62 48 11. Service dentaire d'urgence : la police de Montreux renseignera, tél. (021) 62 48 11. Infirmière de santé publique de l'OMSV : tél. (021) 62 09 62, de 8 h. à 9 h. ; service des écoles, tél. (021) 62 38 23, de 17 h. à 18 h. Aide familiale : tél. (021) 61 20 87. Pharmacie de service : Pharmacie Internationale, sous le Grand-Hôtel, Territet, tél. (021) 61 25 91.